

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2019-117

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaine et
patrimoine

Sous matière : Autres
actes de gestion du
domaine public

**OBJET :
VENTE AUX
ENCHERES /
MATERIEL
REFORME**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 14.05.2019

AFFICHAGE EN DATE
DU : 14.05.2019

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **23 MAI 2019**

Séance du Conseil Municipal du 20 mai 2019,
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne,
CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe,
RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, BESSET Jacqueline,
GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François,
BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal,
SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane,
ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GIRAL Hélène donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,
M. TAURINES André donne procuration à M. DEMANGEOT François,
M. ZAMAI Giovanni donne procuration à M. MAUGARD Patrick,
Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à Mme BESSET Jacqueline,
M. THOMAS Guy donne procuration à M. THOMAS Eric,
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Absente excusée :

Mme CHOPIN Marie-Christine,



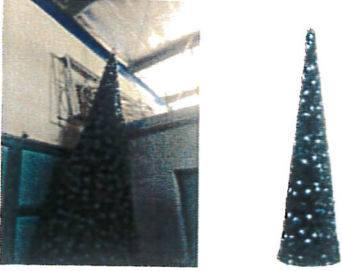
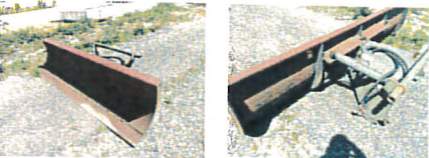
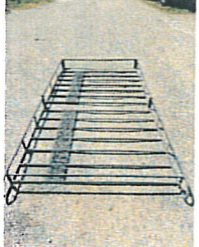

Secrétaire : M. GRIMAUD Bernard,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite des acquisitions de matériels et véhicules, divers équipements et matériels roulants ont été réformés et peuvent être vendus.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 9 juillet 2012 relative à l'adhésion à une plateforme de courtage aux enchères par internet : web enchères, pour la vente de matériels et véhicules réformés. Les articles pourront être vendus à l'unité ou en lots.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de vendre ces matériels sur la plateforme web enchères.

Il s'agit :

LISTE DU MATERIEL	Etat - Divers	Marque	Mise à prix en €	Photos/Observations
MATERIEL DIVERS				
4 luminaires 4 faces	En l'état		50 € l'unité	
11 luminaires 4 faces	En l'état		40 € l'unité	
Sapin lumineux 3.50 m	En l'état		400 €	
Lame de voirie	En l'état		100 €	
Galerie véhicule pour trafic Renault	En l'état		75 €	
1 récupérateur de gazon + 1 lame tondeuse frontale FSM FL 150 de coupe année 2009	En l'état		130 €	

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le principe de vente aux enchères au plus offrant de ces matériels avec mise à prix comme indiqué dans le tableau ci-dessus, sur le site web enchères.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférant à la vente.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

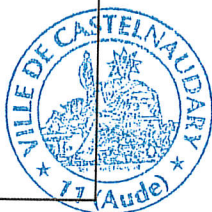
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 20 mai 2019.

Ampliation faite le :
22 MAI 2019
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
21 MAI 2019
Par publication le :
23 MAI 2019
Par délégation,
Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE



Le Maire,


Patrick MAUGARD